

**Soixante-sixième session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale  
14-17 octobre 2019  
Téhéran (République islamique d'Iran)**

**EMRO/RC66/DJ/3  
16 octobre 2019**

## Table des matières

1.	Programme de travail .....	2
2.	Rapport sur les réunions .....	3
3.	Autres réunions .....	8

<b>Documents</b>	Les documents officiels de la session seront disponibles en anglais, arabe et français sur le site Web de l'OMS dédié au Comité régional : <a href="http://www.emro.who.int/fr/about-who/rc66/index.htm">http://www.emro.who.int/fr/about-who/rc66/index.htm</a> . La soixante-sixième session du Comité régional étant le premier Comité régional sans support papier, il est demandé aux participants de bien vouloir consulter les documents en ligne, car aucune copie papier ne sera disponible.
<b>Accès à l'Internet</b>	Un accès sans fil à l'Internet est disponible dans toutes les salles de réunion. <b>Pour les participants qui séjournent à l'Hôtel Parsian Azadi :</b> Veuillez utiliser le même WIFI qu'à l'hôtel. <b>Pour les participants qui ne séjournent pas à l'Hôtel Parsian Azadi :</b> Veuillez utiliser le WiFi de la réunion : RC66.
<b>Publications de l'OMS</b>	Un stand d'exposition pour les publications de l'OMS a été installé dans le hall d'accueil, à l'étage de la mezzanine. Les publications, y compris la Revue de santé de la Méditerranée orientale, sont disponibles en ligne.
<b>Sécurité</b>	Veuillez porter votre badge d'identification RC66 de manière visible et en permanence, à l'intérieur des locaux.
<b>Interventions</b>	Afin de faciliter la rédaction du rapport de la présente session du Comité régional, les délégations peuvent transmettre la version papier du texte de leurs observations à un membre du Secrétariat de l'OMS ou l'envoyer à l'adresse électronique suivante : <a href="mailto:emrgorcrep@who.int">emrgorcrep@who.int</a> . Les déclarations des ONG peuvent également être soumises afin d'être publiées sur le site Web du Bureau régional.
<b>Coordonnées des personnes à contacter</b>	Logistique : M. Maroun Karam, téléphone portable : 09109689762 et M <sup>me</sup> Nahla Ahmed, téléphone portable : 09921570800. Salles de conférences : M <sup>me</sup> Nada Zahra, téléphone portable : 09921570797
<b>Note</b>	L'OMS applique une politique non-fumeur pour l'ensemble des réunions et événements connexes qu'elle organise. Il est par conséquent interdit de fumer dans les zones associées aux sessions du Comité régional.

## 1. Programme de travail

**Point de l'ordre du jour**      **8 h 30-10 h 30 Session ordinaire** (Zarrin Hall - Hôtel Parsian Azadi)

---

3 a)      Cadre régional de mise en œuvre pour mettre fin aux décès évitables de nouveau-nés, d'enfants et d'adolescents et améliorer la santé et le développement      [EM/RC66/3](#)

3 b)      Renforcement des personnels infirmiers en vue de la promotion de la couverture sanitaire universelle dans la Région de la Méditerranée orientale      [EM/RC66/4](#)

**Point de l'ordre du jour**      **11 h 00-13 h 00 Session ordinaire** (Zarrin Hall - Hôtel Parsian Azadi)

---

3 c)      Présentation du cadre d'action stratégique pour le secteur hospitalier dans la Région de la Méditerranée orientale      [EM/RC66/5](#)

3 d)      Renforcement des capacités institutionnelles nationales pour l'élaboration de politiques de santé fondées sur des bases factuelles      [EM/RC66/6](#)

**Point de l'ordre du jour**      **14 h 00-16 h 00 Session ordinaire** (Zarrin Hall - Hôtel Parsian Azadi)

---

3 e)      Accélération de la mise en œuvre régionale de la Déclaration politique de la troisième réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, 2018      [EM/RC66/7](#)

Signature de la « Déclaration de Téhéran sur les modes de vie sains »

3 f)      Cadre d'action régional pour le renforcement de la réponse de santé publique face à l'utilisation de substances psychoactives      [EM/RC66/8](#)

4 a)      Résolutions et décisions d'intérêt régional adoptées par la Soixante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé et par le Conseil exécutif à ses cent quarante-quatrième et cent quarante-cinquième sessions      [EM/RC66/9](#)

4 b)      Examen du projet d'ordre du jour provisoire de la cent quarante-sixième session du Conseil exécutif de l'OMS      [EM/RC66/9 Annexe 1](#)

---

Dîner organisé par le Directeur régional (Hôtel Espinas Palace)

---

## **2. Rapport sur les réunions**

### **Mardi 15 octobre 2019**

#### **Séance d'ouverture**

---

#### **Ouverture officielle de la session**

La cérémonie d'ouverture de la soixante-sixième session du Comité régional de la Méditerranée orientale s'est tenue dans les locaux de l'Organisation de la Coopération islamique, Téhéran (République islamique d'Iran) le 15 octobre 2019.

#### **Allocution du Directeur régional**

Le Directeur régional, le Dr Ahmed Al Mandhari, a déclaré que chaque citoyen avait droit à la santé sans que celui-ci ne subisse de discrimination ni de difficultés financières. Ce droit était et sera toujours une condition préalable essentielle au développement, et non une conséquence de celui-ci ; il a affecté de manière positive la productivité de la population et a élevé l'éducation et le niveau de vie. La Déclaration politique de la Réunion de haut niveau des Nations Unies sur la couverture sanitaire universelle a réaffirmé l'engagement des pays envers la réalisation de la CSU. Il a ajouté que les conflits, les catastrophes naturelles, les épidémies et l'instabilité politique ont eu de graves répercussions sur la prestation et la disponibilité des services de santé et sur la santé des populations, dont il a été témoin lors de ses visites dans les pays, qualifiant la situation des établissements sanitaires de catastrophique. De plus, Il a salué les efforts des personnes et des organisations qui s'efforcent de faire une différence ; ils sont la véritable incarnation de la vision régionale : « la santé pour tous et par tous ». La nouvelle stratégie régionale de l'OMS pour 2020-2023 définit les objectifs stratégiques clés en rapport avec les priorités stratégiques énoncées dans la Vision 2020, notamment des mécanismes clairs permettant d'identifier les résultats et de mesurer l'impact. L'OMS continuera d'aider les pays à atteindre le troisième ODD ainsi que les autres objectifs liés à la santé en collaboration plus étroite avec ses partenaires et d'autres institutions des Nations Unies. En outre, il a félicité Bahreïn, la République islamique d'Iran, et Oman pour leurs efforts ayant permis d'éliminer la rougeole et la rubéole. Pour conclure, il a remercié la République islamique d'Iran pour l'accueil cordial, l'hospitalité et l'attention excellent qu'elle a apportée à tous les délégués durant la session de cette année du Comité régional.

#### **Allocution du Directeur général**

Le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS, a déclaré que la République islamique d'Iran était un chef de file en matière de santé publique avec son approche novatrice des soins de santé primaires et son Plan de transformation du secteur de la santé, qui fournit des soins à tous ses citoyens. Il a fait remarquer que, si la Région est généralement confrontée à d'importants défis, il y a aussi des raisons qui invitent à l'optimisme, notamment la Déclaration de Salalah qui réaffirme l'engagement des pays en vue de réaliser la couverture sanitaire universelle. La réduction de

la mortalité néonatale a constitué une priorité absolue pour la Région et un cadre de mise en œuvre pour la santé du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent a fourni des mesures concrètes pour que davantage de nourrissons survivent au premier mois de leur existence. Il a souligné le fait que la Région est confrontée à une pénurie grave et croissante de personnels infirmiers et de sages-femmes, qui sont essentiels pour chaque système de santé, et que la résolution proposée sur le renforcement des personnels infirmiers est une réponse bienvenue. Tandis que les soins de santé primaires sont le fondement de la couverture sanitaire universelle, des soins de haute qualité et centrés sur la personne sont nécessaires dans les hôpitaux. D'ailleurs, un nouveau projet de cadre d'action permettra de soutenir les pays dans la transformation de ce secteur. La résolution visant à accélérer la mise en œuvre régionale de la Déclaration politique de la Réunion de haut niveau sur les maladies non transmissibles appuiera les progrès accomplis par la Région dans la réalisation des cibles des ODD liées aux maladies non transmissibles et un cadre d'action régional permettront de renforcer la réponse de santé publique face au problème de l'utilisation de substances psychoactives. Réduire la mortalité néonatale, renforcer les personnels de santé et aller de l'avant en pleine crise sont autant de défis majeurs qui peuvent être relevés grâce à un engagement politique fort et une prise de décisions courageuse.

#### **Discours de bienvenue par le Gouvernement de la République islamique d'Iran**

S.E. le Dr Hassan Rouhani, Président de la République islamique d'Iran et S.E. le Dr Saeed Namaki, Ministre de la Santé et de l'Éducation médicale, ont souhaité la bienvenue aux participants à la soixante-sixième session du Comité régional.

Le Président Rouhani a fait observer que la République islamique d'Iran se distingue par ses antécédents en termes de performances médicales. Au cours des dernières décennies, la santé publique a constitué une priorité majeure et l'espérance de vie moyenne a connu une nette amélioration. Des efforts conséquents ont été déployés pour progresser sur la voie de la couverture sanitaire universelle et pour faire face aux risques en matière de salubrité environnementale. Une action efficace et rapide a permis d'éviter la survenue d'une quelconque flambée de maladie transmissible lorsque les inondations ont frappé le pays en mars 2019, démontrant l'importance d'une collaboration étroite entre les professionnels de santé et les autres parties prenantes. Le Président Rouhani a remercié les personnels de santé du monde entier. La Région est confrontée à de nombreuses difficultés, mais le succès a été rendu possible par la coopération.

Le Docteur Namaki a renouvelé la détermination de la République islamique d'Iran à jouer pleinement son rôle dans la réalisation des ODD. Le pays a été l'un des premiers à adopter l'approche des soins de santé primaires et il a renforcé l'utilisation des systèmes électroniques au sein de son système de santé. Le Dr Namaki a souligné le rôle joué par la République islamique d'Iran dans la convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac et a invité instamment d'autres pays à mener une action concertée dans ce domaine clé. En conclusion, le Dr Namaki s'est félicité de la possibilité de partager les réussites, les expériences et les enseignements tirés au niveau national.

**Point de l'ordre du jour**      **Sessions ordinaires**

---

Le Comité régional a procédé à l'élection du Bureau comme suit :

Président : S.E. le Dr Saeed Namaki (République islamique d'Iran)  
Vice-présidente : S.E. le Dr Mai Salem Al-Kaila (Palestine)  
Vice-président : S.E. le Dr Ehmed Mohamed Ben Omer (Libye)

Sur la suggestion du Président du Comité régional, le Comité a décidé que le Comité de rédaction se composerait des membres suivants :

Dr Said Harib Manna Al Lamki (Oman), Dr Mohammed Hamad Al-Thani (Qatar), Dr Badereddin B. Annajar (Libye), Dr Randa Hamadah (Liban), Dr Mohsen Asadi-Lari (République islamique d'Iran).

Secrétariat :

Dr Rana Hajjeh, Dr Maha El-Adawy, Dr Awad Mataria, Dr Arash Rashidian, Dr Richard Brennan, Dr Ruth Mabry, M. Tobias Boyd.

Le Comité régional a adopté l'ordre du jour provisoire et le programme journalier provisoire.

**Président : S.E. Dr Saeed Namaki (République islamique d'Iran)**  
**Rapport annuel du Directeur régional pour l'année 2018 et rapports de situation**

Le Directeur régional a présenté son rapport au Comité régional sur les activités de l'OMS dans la Région de la Méditerranée orientale en 2018. Dans sa présentation verbale, il a mis l'accent sur la nouvelle stratégie de l'OMS pour la Région, qui a été élaborée afin d'appuyer la vision régionale de l'Organisation : « La santé pour tous et par tous ». La nouvelle stratégie est alignée sur les priorités stratégiques mondiales de l'OMS : faire progresser la couverture sanitaire universelle, protéger les populations des situations d'urgence sanitaire, promouvoir la santé et réformer l'Organisation. Les défis sont nombreux, mais l'OMS met tout en œuvre avec les États Membres et de nombreux partenaires pour y faire face. L'ordre du jour technique de la soixante-sixième session du Comité régional comprend d'ailleurs un éventail de propositions de mesures et d'actions permettant d'aller encore plus loin. Dans le même temps, le projet de transformation de l'OMS est bien avancé dans la Région, apportant des changements dans la structure, les processus institutionnels et la culture de l'Organisation dans le but de maximiser son impact positif au niveau des pays.

Des interventions ont été effectuées par les représentants des membres du Comité suivants (par ordre) : Qatar, République islamique d'Iran, Liban, Pakistan, Oman, Iraq, Palestine, République arabe syrienne et Libye.

**Attribution du Prix de l'État du Koweït pour la lutte contre le Cancer, les Maladies cardio-vasculaires et le Diabète dans la Région de la Méditerranée orientale**

Le Prix de l'État du Koweït pour la Lutte contre le Cancer, les Maladies cardio-vasculaires et le Diabète dans la Région de la Méditerranée orientale a été attribué au Prof. Samar Alhomoud (Arabie saoudite) dans le domaine du cancer ; Dr Abba Mehio Sibai (Liban) dans le domaine des maladies cardio-vasculaires ; et Dr Alireza Esteghamati (République islamique d'Iran) dans le domaine du diabète, sur la base de la recommandation formulée par le Comité de la Fondation.

## Point de l'ordre du jour

---

### **Attribution du Prix et de la bourse d'études de la Fondation Dr A.T. Shousha**

Le Prix de la Fondation du Dr A.T. Shousha pour 2019 a été attribué au Dr Radi Hammad (Égypte) pour l'importante contribution qu'il a apportée à la santé publique en Égypte, notamment dans la lutte contre l'hépatite C.

De plus, la bourse d'études de la Fondation Dr A.T. Shousha pour 2019 a été attribuée à Madame Golaleh Asghari (République islamique d'Iran) pour une bourse d'études doctorales en sciences de la nutrition.

### **Conférence de presse**

Une conférence de presse a été organisée à l'occasion de la publication d'un dossier consultatif de l'OMS sur la fin de l'ingérence de l'industrie du tabac dans la lutte antitabac. Mme Fatimah El-Awa, Conseillère régionale pour l'Initiative de lutte antitabac, a présenté le dossier, déclarant qu'il avait été élaboré en réponse aux demandes des États Membres afin de répondre aux innovations de l'industrie du tabac, notamment l'introduction de nouveaux produits électroniques.

## Point de l'ordre du jour

---

### **Sessions ordinaires**

#### **Le point sur les situations d'urgence dans la Région de la Méditerranée orientale**

Malgré des besoins régionaux considérables et des niveaux de risque élevés, la gestion des situations d'urgence et l'atténuation de leur impact se sont améliorées dans toute la région. Néanmoins, un certain nombre de facteurs menacent maintenant d'accroître considérablement la fréquence et l'impact des situations d'urgence dans la Région. Un aperçu de l'approche globale de la gestion des situations d'urgence maintenant adoptée par l'OMS a été présenté. Les États Membres ont été instamment priés d'investir dans leurs capacités nationales pertinentes afin de répondre à l'impérieuse nécessité de détecter, de signaler et de déclarer rapidement les flambées épidémiques et les autres situations d'urgence.

Des interventions ont été effectuées par les représentants des membres du Comité suivants (par ordre) : République islamique d'Iran, Tunisie, Palestine, Pakistan, Afghanistan, Djibouti.

Des représentants ont reconnu que le renforcement de la préparation aux situations d'urgence dans la Région était une priorité absolue, et ont partagé un certain nombre d'initiatives nationales récentes et de défis permanents dans ce domaine. Investir dans la préparation aux situations d'urgence et les capacités d'intervention et intégrer ces capacités dans le renforcement des systèmes de santé nationaux, y compris le renforcement des systèmes de surveillance, sont considérés comme des conditions préalables à tout système bien coordonné et fonctionnant correctement. Il a été reconnu que l'évaluation de la préparation

aux situations d'urgence nationales par le biais d'initiatives telles que les évaluations externes conjointes (EEC) est essentielle, mais que ces évaluations doivent être liées à des activités de suivi et de mise en œuvre adéquates pour que des progrès significatifs puissent être réalisés. Dans certains contextes, il a été noté que les conflits et les attaques contre les établissements de santé rendaient très difficiles les efforts de préparation et d'intervention.

Le Directeur par intérim du Programme des urgences sanitaires de l'OMS a souligné l'engagement actif de l'OMS en ce qui concerne le renforcement de la collaboration entre les pays et a présenté un certain nombre de réunions à venir et d'autres activités en cours ou prévues dans ce domaine. En ce qui concerne le suivi de l'EEC, l'OMS entend apporter son soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'action nationaux pour la sécurité sanitaire et aider les pays à renforcer leurs systèmes d'information sanitaire nationaux. L'OMS considère les EEC comme des outils très utiles pour orienter les actions visant à renforcer toutes les capacités de préparation et d'intervention. Le Directeur régional a remercié les participants de leurs contributions et a réaffirmé que les activités de l'OMS bénéficiaient de la conduite et des suites des EEC dans les pays et a souligné un certain nombre de progrès réalisés.

#### **Le point sur l'éradication de la poliomyélite dans la Région de la Méditerranée orientale**

Le Directeur du programme régional d'éradication de la poliomyélite a informé les États Membres de l'état d'avancement de l'éradication de la poliomyélite dans la Région, notant la résurgence du poliovirus sauvage de type 1 (WPV1) en Afghanistan et au Pakistan en 2018 et 2019. Les efforts d'éradication sont entravés par les conflits et l'insécurité, la méfiance des communautés et l'interdiction des campagnes de vaccination dans certaines parties de l'Afghanistan, désormais partiellement levée. Il a souligné que de larges mouvements de population ont en outre continué de jouer un rôle dans la propagation du poliovirus sauvage. De plus, un certain nombre d'autres pays confrontés à des situations d'urgence de degrés de complexité divers, de contraintes en matière d'accès ou de sécurité couraient également un risque élevé de flambées épidémiques causées par l'importation du PVS1 ou par l'apparition du poliovirus dérivés de souches vaccinales, comme ceci a été le cas en Somalie, avec un risque de propagation au Yémen. Il a souligné la nécessité pour les États Membres de maintenir des niveaux élevés de couverture vaccinale, de surveillance et de préparation aux flambées épidémiques, et a fait remarquer que la transition vers la poliomyélite était une autre priorité, le personnel et les acquis de l'Organisation étant transférés vers des systèmes intégrés pour soutenir l'éradication et renforcer la surveillance, la vaccination essentielle et les interventions d'urgence

#### **Rapport de la cinquième réunion du Sous-comité du Programme du Comité régional**

Le Président (Qatar) du Sous-comité du Programme du Comité régional a présenté le rapport de la cinquième réunion du Sous-comité qui s'est réuni les 20 et 21 février 2019. Il a également présenté un bref compte-rendu verbal de la quatrième réunion du Sous-comité du Programme tenue le 14 octobre 2019.

**Lieu et date des sessions futures du Comité régional**

Le Comité régional a décidé de tenir sa soixante-septième session au Bureau régional de la Méditerranée orientale au Caire (Égypte), du 12 au 15 octobre 2020.

---

**Suggestions régionales de postes électifs pour la soixante-treizième Assemblée mondiale de la Santé et les membres du Conseil exécutif**

Le Chef de Cabinet a rappelé les procédures adoptées par le Comité régional à sa soixante-troisième session (EM/RC63/R.6) pour la désignation des membres au Conseil exécutif et à d'autres postes électifs du Bureau de l'Assemblée mondiale de la Santé. Il a présenté les suggestions régionales pour les postes à pourvoir à la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé et ainsi que pour les nouveaux membres du Conseil exécutif.

---

**3. Autres réunions**  
**Mercredi 16 octobre 2019**

		<b>Lieu</b>
<b>17 h 00</b>	Centres d'opérations d'urgence dans la Région de la Méditerranée orientale	Zarrin Hall
<b>17 h 00</b>	Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et Gavi, l'Alliance du vaccin	Salle de réunions Almaas
<b>17 h 00</b>	Le point sur la réforme des Nations Unies	Salle de réunions Brilliant
<b>18 h 30</b>	Réunion quotidienne du Comité de rédaction	Salle de réunions Brilliant